

Avis aux personnes intéressées

Régie de l'énergie

Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant le raccordement d'un nouveau site d'injection de GSR à Cowansville (Dossier R-4220-2023)

Objet de la demande

Énergir s.e.c. (Énergir) a déposé, le 17 février 2023, une demande à la Régie de l'énergie (la **Régie**) afin d'obtenir l'autorisation de réaliser un projet d'investissement à Cowansville visant à raccorder à son réseau les installations de raffinage de biogaz de Waga Énergie Canada Inc., aux fins d'injection du gaz de source renouvelable (le **Projet**). Le coût global estimé du Projet est évalué à 7,6 M\$, la portion d'investissement totale qui serait assumée par Énergir s'élevant à 2,4 M\$. Énergir demande également à la Régie l'autorisation d'établir un compte de frais reportés dans lequel seront comptabilisés les coûts reliés au Projet.

La demande est soumise en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**), ainsi qu'en vertu de l'article 1 du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**).

Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation et ne juge pas nécessaire de solliciter d'interventions formelles au dossier.

Les personnes intéressées pourront soumettre des commentaires à la Régie, avec copie au Distributeur, **au plus tard le 12 avril 2023 à 12 h**. Énergir pourra répondre à ces commentaires **au plus tard le 19 avril 2023 à 12 h**.

Les commentaires doivent préciser l'identité et les coordonnées de leur auteur et être accompagnés d'une description de la nature de son intérêt et de tout renseignement pertinent qui les explique ou les appuie.

La demande, les documents afférents, la Loi, le *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* et le *Règlement* sont disponibles sur le site internet de la Régie au www.regie-energie.qc.ca.

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Le Secrétaire

Régie de l'énergie
Place Victoria
800, rue du Square-Victoria, 41^e étage, bureau 4125, C.P. 001
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452
Télécopieur : 514 873-2070
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

